

Motion du 21 mars 2007 de Mmes Anne Moratti Jung, Nicole Bobillier, MM. Sébastien Bertrand et Eric Rossiaud: «Buvettes de la plaine de Plainpalais».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 21 mars 2007)

MOTION

Considérant:

- qu'un projet de glacier et buvette à la plaine de Plainpalais serait un bon moyen d'animer ce lieu;
- qu'il faut favoriser les initiatives qui iraient dans le sens d'une promotion des produits bio et de proximité;
- que le seul glacier qui existe sur la plaine de Plainpalais ne répond pas aux exigences de l'Agenda 21 et de l'économie sociale et solidaire;
- que la plaine est assez grande pour accueillir deux établissements;
- que la gestion actuelle de la liste d'attente n'est pas acceptable,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'ouvrir un deuxième établissement sur la plaine de Plainpalais;
- de mettre au concours la mise à disposition de ce deuxième lieu à des projets en accord avec l'Agenda 21 et l'économie sociale et solidaire;
- de mettre au concours ces établissements tous les huit ans.